



Paris, le 1^{er} juillet 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Climat : L'Agriculture est sur la bonne trajectoire mais doit accélérer

A l'occasion de la publication du Rapport Annuel 2021 du Haut Conseil pour le Climat (HCC) « Renforcer l'atténuation, engager l'adaptation », la FNSEA rappelle ses engagements dans la lutte contre le changement climatique et à ce titre espère un accord pragmatique lors de la Commission Mixte Paritaire de la Loi Climat et Résilience.

Le Rapport souligne les résultats positifs du secteur agricole qui respecte les objectifs de réduction d'émissions alloués dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone avec un rythme annuel de -0,5 % d'émissions entre 2010 et 2019. Cependant, comme le Haut Conseil pour le Climat le rappelle, l'agriculture doit accélérer son rythme de baisse d'émissions, dont les objectifs annuels tripleront pour la prochaine décennie, et de captation du carbone.

Pour la FNSEA, l'agriculture doit avancer sur les deux pieds de l'adaptation et de l'atténuation. L'agriculture dispose pour cela d'une palette d'outils pour à la fois s'adapter au changement climatique, atténuer les émissions de gaz à effet de serre et jouer un rôle déterminant dans la captation de carbone. La FNSEA a ainsi adhéré à l'initiative 4 pour 1000 en décembre 2020. Il faut maintenant faire connaître ces outils plus largement, les déployer sur le terrain et faire en sorte qu'ils constituent une opportunité pour améliorer le revenu des agriculteurs.

A ce titre, la FNSEA salue la proposition du Projet de Loi Climat et Résilience qui prend en compte la globalité des enjeux agricoles : le nouveau cadre de la commande publique favorisant l'approvisionnement local, le soutien des signes de qualités dans la restauration collective, la lutte contre l'artificialisation des sols, la plus grande implication des territoires dans la transition énergétique, le soutien d'une compensation carbone locale des compagnies aériennes par des projets bas carbone agricoles...

En particulier, la FNSEA salue le travail des sénateurs qui a permis de consolider ces orientations en prenant en compte des réalités de la production agricole. Notamment sur l'objectif de diminution d'émissions de N₂O et NH₃, l'amendement voté au Sénat a permis d'éviter les distorsions de concurrence en portant le débat sur la redevance des engrais azoté au niveau européen. L'écologie punitive n'est pas le bon instrument de l'atténuation !

De même sur la protection des ressources en eau, la FNSEA salue la prise en compte des besoins des activités humaines dans la préservation des écosystèmes aquatiques. Cette avancée obtenue par les Sénateurs se révèle primordiale à la résilience des systèmes agricoles, que le rapport du HCC reconnaît comme une priorité.

Face à l'ampleur de la marche pour atteindre les objectifs de la SNBC, la loi, à elle seule, ne sera pas suffisante. C'est bien en accompagnant l'engagement des agriculteurs que l'on permettra aux territoires de s'adapter et d'atténuer le changement climatique. Il importe donc de conserver une vision pragmatique au service du défi climatique qui permette à l'agriculture de répondre également à l'enjeu de souveraineté alimentaire.

Contact presse :

FNSEA – Marion Fournier – 07 60 29 56 17 – marion.fournier@reseaufnsea.fr